



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 11765

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue Froissart 38 - Chaussée d'Etterbeek 184

Identité du demandeur : Section secondaire - Ecole Steiner Flandre

Objet de la demande : Changer l'utilisation d'une partie des 3ième et 4ième étages du bâtiment B de l'ancienne clinique "Parc Léopold" en une école secondaire Steiner .

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :
PRAS

Motifs principal(aux) de l'enquête :

Art. 175/15 - Projet soumis à RI au vu de l'Annexe B 24) Equipements d'intérêt collectif ou de service public dont la superficie de plancher dépasse 1.000 m², exception faite de la superficie de plancher éventuellement occupée par des espaces de stationnement pour véhicules à moteur, ou dont les installations couvertes et à l'air libre occupent plus de 5.000 m² de superficie au sol

L'enquête publique se déroule du 17/03/2023 au 15/04/2023.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 25 avril 2023, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 15/04/2023** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 15/03/2023

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.